

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 26

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2^{me} ANNÉE - N° 26 - 15 NOVEMBRE 1902

La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant
le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN: SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteurs en Chef:

E. JAKES-DALCROZE ☉ H. MARTEAU
Cité, 20 - Genève - Rue de l'Observatoire, 16

Éditeurs-Administrateurs:

DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

ART ET DÉMOCRATIE

Gerade an der Kunst ist es, dem sozialen Drange seine edelste Bedeutung erkennen zu lassen, seine wahre Richtung ihm zu zeigen.

RICHARD WAGNER.

 U'IL me soit permis de donner mon opinion sur cet intéressant problème et de la donner en vrai Hollandais : simplement et posément. L'enthousiasme, que ce sujet est à même d'inspirer, sera, j'espère, suffisamment exprimé par la conviction qui dirige ma plume. Conviction, qui sera éclairée par un exemple pratique.

Pour ne pas embrouiller l'affaire, écartons de nos raisonnements autant que possible le socialisme, ou plutôt « le parti socialiste. » Lorsque nous souhaitons des améliorations à la vie matérielle, nous sommes socialistes, mais tous ceux dont les aspirations tendent à ce but ne sont pas nécessairement membres du parti politique qui, — vu la nature de son être, — a préalablement plus à détruire qu'à construire. Par son caractère révolutionnaire, il s'oppose aux conditions existantes et il prend les armes pour les déshérités, les humbles dont le sort crie le secours de tout homme de cœur ayant les yeux ouverts. Laissons donc la doctrine socialiste de côté. Néanmoins, sa divulgation,

sa pénétration, son influence, inspirent toujours la plus grande attention à tous ceux qui se disent démocrates et qui en donnent la preuve (ce qui est deux), enfin à tous ceux qui veulent élever le « peuple, » la « masse. » Ce sont eux qui veulent socialiser l'art. Entre les prétentions du parti socialiste (réduction des heures de la journée de travail, par exemple,) et le développement de la question qui nous occupe, il y a, — je l'avoue sans restriction, — un rapport étroit, mais les efforts destinés à propager les beaux-arts dans toutes les classes du peuple, ne doivent pas être exclusivement l'œuvre des « partis » socialistes. Non, c'est un devoir qui incombe à tous ceux qui aiment l'art pour l'art, et qui ont la pensée essentiellement moderne de mettre cet art à portée de tous.

Car, enfin, l'art n'est plus le privilège de quelques-uns : il est pour chacun. Vraiment il est étrange de voir une pareille vérité oubliée continuellement. Les artistes sont grandement coupables, dit-on, mais non seulement les artistes, tous sont coupables, les richards, les bourgeois et les ouvriers les plus instruits. La vie s'égoutte dans une crainte inexplicable de ce qui est « du nouveau, » crainte à laquelle viennent s'ajouter la résignation, l'ignorance, la routine. C'est le triomphe de l'égoïsme